



Commune de Tartegnin

Rapport de la commission de gestion et des finances sur le préavis municipal n° 09/2026

« Engagement légal des dépenses imprévisibles et exceptionnelles »

Au Conseil général de Tartegnin,

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général,

La commission de gestion et des finances, composée de Madame Josiane Blanchard, Messieurs Christopher Siegenthaler, Nicolas Jaccoud, Jérôme Holdener et Joseph Delort s'est réunie en date du 11 août 2026.

Monsieur Stéphane Jayet, Syndic, et Madame Heidi Herzog, Vice-Syndique étaient présents. Les explications nécessaires ainsi que les compléments d'informations demandés à la bonne compréhension du préavis nous ont été apportés.

Conclusion :

La commission de gestion recommande au Conseil général de Tartegnin d'approuver le préavis n° 09/2026 concernant un engagement légal pour les dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

Tartegnin, le 25 août 2026

Josiane Blanchard

Christopher Siegenthaler

Nicolas Jaccoud

Jérôme Holdener

Joseph Delort